

Rapport annuel
2022

AU CŒUR DE L'ACTION FÉDÉRALE



pompiers.fr



Fédération Nationale
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE



**C'EST PAS
LA TAILLE
QUI COMPTE
*C'est toi!***

Crédit photo : Cyril Masson.

En partenariat avec



**SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE**

ÉDITO



Jean-Paul Bosland
Président de la FNSPF

“ L'ANNÉE 2022 AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR DES INCIDENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES. ”

La France a été touchée par une sécheresse historique, des intempéries à répétition et de nombreux et virulents feux de forêts et d'espaces naturels. Aucune région n'a été épargnée. Dans ces circonstances exceptionnelles, les sapeurs-pompiers de France ont à nouveau fait preuve d'un engagement, d'une solidarité et d'une adaptation sans faille pour protéger et secourir les populations et lutter contre les catastrophes de toute nature.

Lors de notre grande rencontre à Nancy, nous avons pu engager le débat sur les nouveaux enjeux climatiques. Le 128^{ème} Congrès national des sapeurs-pompiers a, entre autres, été le lieu d'échanges sur les mesures de prévention, de préparation et de lutte face au dérèglement climatique, notamment sur l'augmentation des moyens capacitaires, humains et matériels, des sapeurs-pompiers pour répondre au nouveau contrat opérationnel qui voit ces interventions s'ajouter à nos missions traditionnelles liées à l'incendie et aux soins et secours d'urgence aux personnes.

En octobre, à l'Élysée, la stratégie nationale de réponse à ce risque accru d'incendies a été annoncée par le président de la République, Emmanuel Macron, et une mission nationale a été lancée sur la modernisation de la sécurité civile et la protection contre les risques majeurs.

Conformément à l'engagement pris en 2021 lors de notre congrès à Marseille, la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI) adoptée par le Parlement en décembre,

contient, pour la première fois, un important volet dédié à la sécurité civile et définit, pour la période 2023-2027, la trajectoire politique et budgétaire destinée à décliner cette stratégie, tant au niveau des moyens nationaux que des SDIS. Cette année a également été largement consacrée à la déclinaison de la loi Matras du 25 novembre 2021. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont notamment été menées en faveur du volontariat. Signalons en particulier l'accord sur la revalorisation significative des montants de la Nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPFR) intervenu grâce à l'engagement paritaire des collectivités territoriales (départements, bloc communal) et de l'État ainsi que notre campagne nationale de communication sur le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires déployée fin 2022.

Les sapeurs-pompiers de France, dans leur mission de planification, de protection et d'éducation citoyenne sur les risques, demeurent en première ligne face aux crises. La FNSPF mène au quotidien des actions en faveur des SP de France et de la modernisation de notre modèle de sécurité civile.

Vive les sapeurs-pompiers de France.



10
CNSPF – Nancy



**C'EST PAS
LA TAILLE
QUI COMPTE
C'est toi!**

#TOUSPOMPIERS

19

La campagne
d'engagement



30

Feux de forêt et d'espaces naturels



37

Rencontre avec Emmanuel Macron



39

Crise des urgences



42

Dérèglement climatique

SOMMAIRE

PAGE

5 — **VIE ASSOCIATIVE**

PAGE

29 — **VIE OPÉRATIONNELLE**

PAGE

35 — **VIE POLITIQUE**

PAGE

41 — **PRÉVENTION**

PAGE

46 — **PARTENAIRES ET MÉCÈNES**

PAGE

49 — **HOMMAGE AUX DISPARUS**

PAGE

50 — **BOÎTE À OUTILS**

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Juin 2023

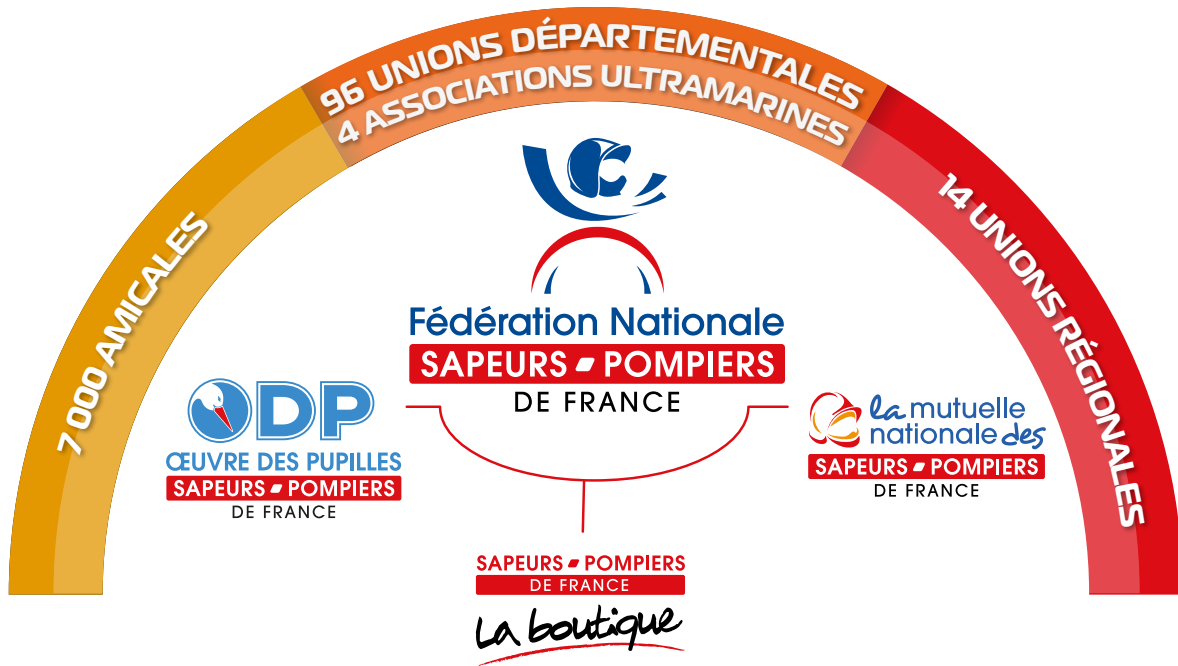
Contact : 32 rue Bréguet - 75011 Paris. 01 49 23 18 18 - communication@pompiers.fr

Crédits photos : Anthony Boutin/FNSPF, Frédéric Bos/FNSPF, Aurélien Dheilly/FNSPF, Jérôme Croisard/FNSPF, Éric Jupinet/FNSPF, Ludovic Morand/FNSPF, Maximilien Lemaire/FNSPF, Marion Fournies/FNSPF, Konio Prod, DR.

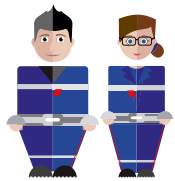
VIE
ASSO-
CIA-
TIVE

1

LE RÉSEAU FÉDÉRAL



Plus de 285 000 adhérents*



Actifs
(+ pompiers privés)



Jeunes sapeurs-pompiers



Anciens



PATS**



Bénévoles,
volontaires civils
et musiciens

Ils soutiennent la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Les engagements des partenaires et mécènes de la fédération nous permettent de développer nos missions de solidarité, de promotion du volontariat, de partage des techniques opérationnelles, de sensibilisation et de formation aux risques.

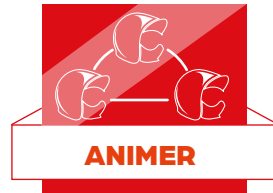
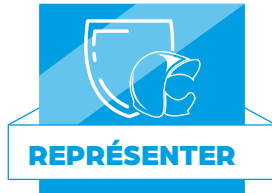


*Chiffres au 31/12/2022. **Personnels administratifs, techniques et spécialisés.

LES MISSIONS DE LA FNSPF

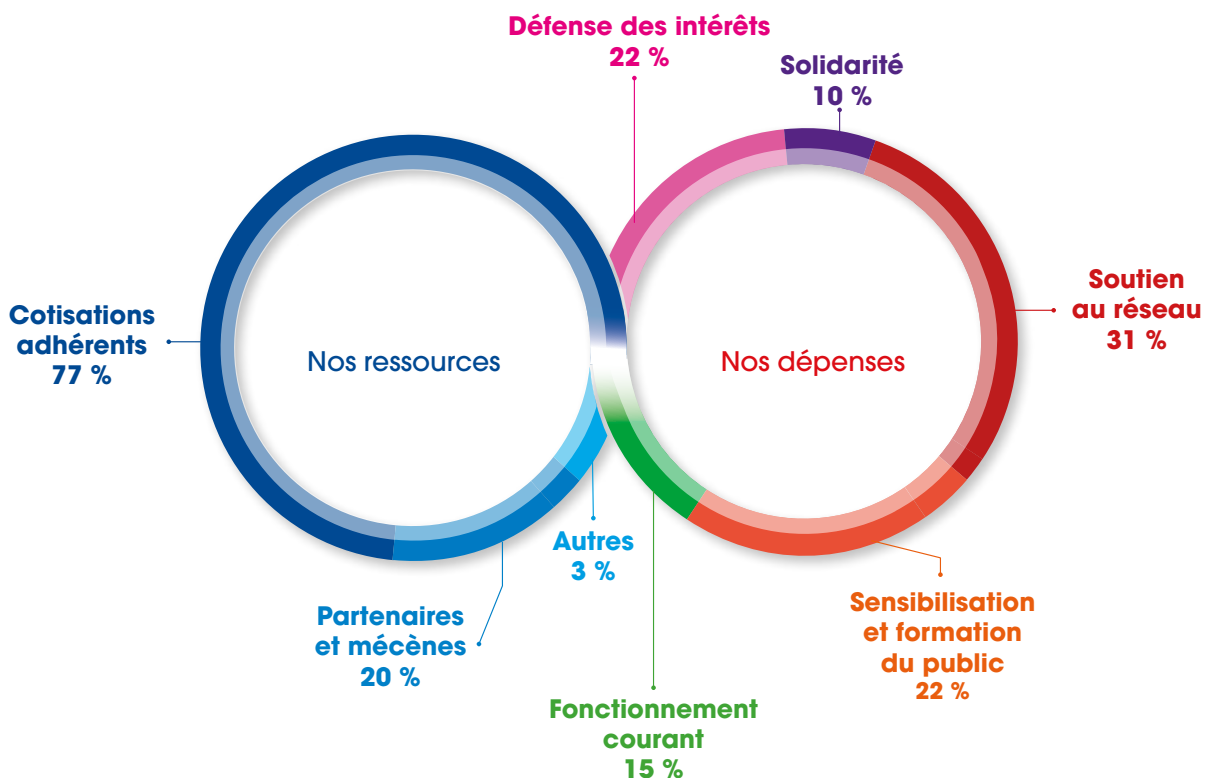
La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) est la tête du réseau associatif des sapeurs-pompiers, rassemblés sans distinction de grade, statut ou catégorie.

Ses missions plurielles guident une activité dense, en symbiose avec l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, les unions régionales et départementales, les amicales et les milliers de bénévoles qui s'y impliquent au quotidien.



- | | | |
|---|---|---|
| <p>1 Défendre les droits et intérêts, c'est porter au niveau national les problématiques des territoires.</p> <p>2 Valoriser l'expertise, c'est faire valoir les spécificités et savoir-faire de notre communauté.</p> <p>3 Porter l'intérêt général, c'est faire le lien entre nos missions de secours et d'assistance et les enjeux de société.</p> | <p>1 Être un réseau solidaire, c'est venir en aide aux sapeurs-pompiers et à leur famille en cas de difficulté (maladie, accident de la vie, catastrophe naturelle...).</p> <p>2 Faire progresser les techniques, c'est partager nos savoirs sur le secours d'urgence, les nouvelles énergies, les nouvelles mobilités...</p> <p>3 Vivre ensemble, c'est faire rayonner notre état d'esprit dans nos événements et nos actions.</p> | <p>1 Promouvoir l'engagement citoyen, c'est permettre à chacun et chacune de trouver sa place pour accompagner à sa façon les missions de notre communauté.</p> <p>2 Sensibiliser et former aux comportements qui sauvent, c'est développer au sein de la société les bons réflexes et une capacité de résilience.</p> <p>3 Partager des passions et des valeurs, c'est par exemple donner vie à des lieux dédiés à l'histoire sapeur-pompier ou transmettre les valeurs des sapeurs-pompiers aux jeunes générations.</p> |
|---|---|---|

RESSOURCES - DÉPENSES



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE ET LA SOLIDARITÉ DES SAPE

La maison

des

SAPEURS - POMPIERS

DE FRANCE

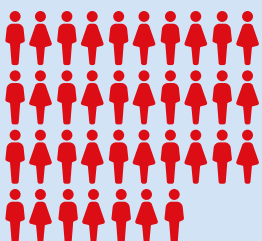
Depuis le 1^{er} juin 2020, les effectifs salariés de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et de l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France sont mutualisés au sein d'une association dédiée, la Maison des sapeurs-pompiers de France, dans un but d'efficacité et de cohérence de politique sociale.

La Maison des sapeurs-pompiers de France assure le recrutement et la gestion des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des décisions ou projets conduits par ses membres, conformément à leur objet statutaire et sous la responsabilité de leurs instances respectives. Elle répartit ensuite les frais, à hauteur du temps de travail effectif affecté à chaque structure.

En 2023, la mise en œuvre d'un logiciel de gestion des ressources humaines plus performant vient apporter une sécurisation complémentaire à ce suivi et cette répartition.

1 | EFFECTIFS

37 POSTES PERMANENTS



2 ALTERNANTS



100% CDI

dont 1 collaborateur en situation de handicap (RQTH)

2 | MASSE SALARIALE

ESPF **2,5 %**

AFPR* **>1 %**

ODP **45%**

FNSPF **51,5 %**

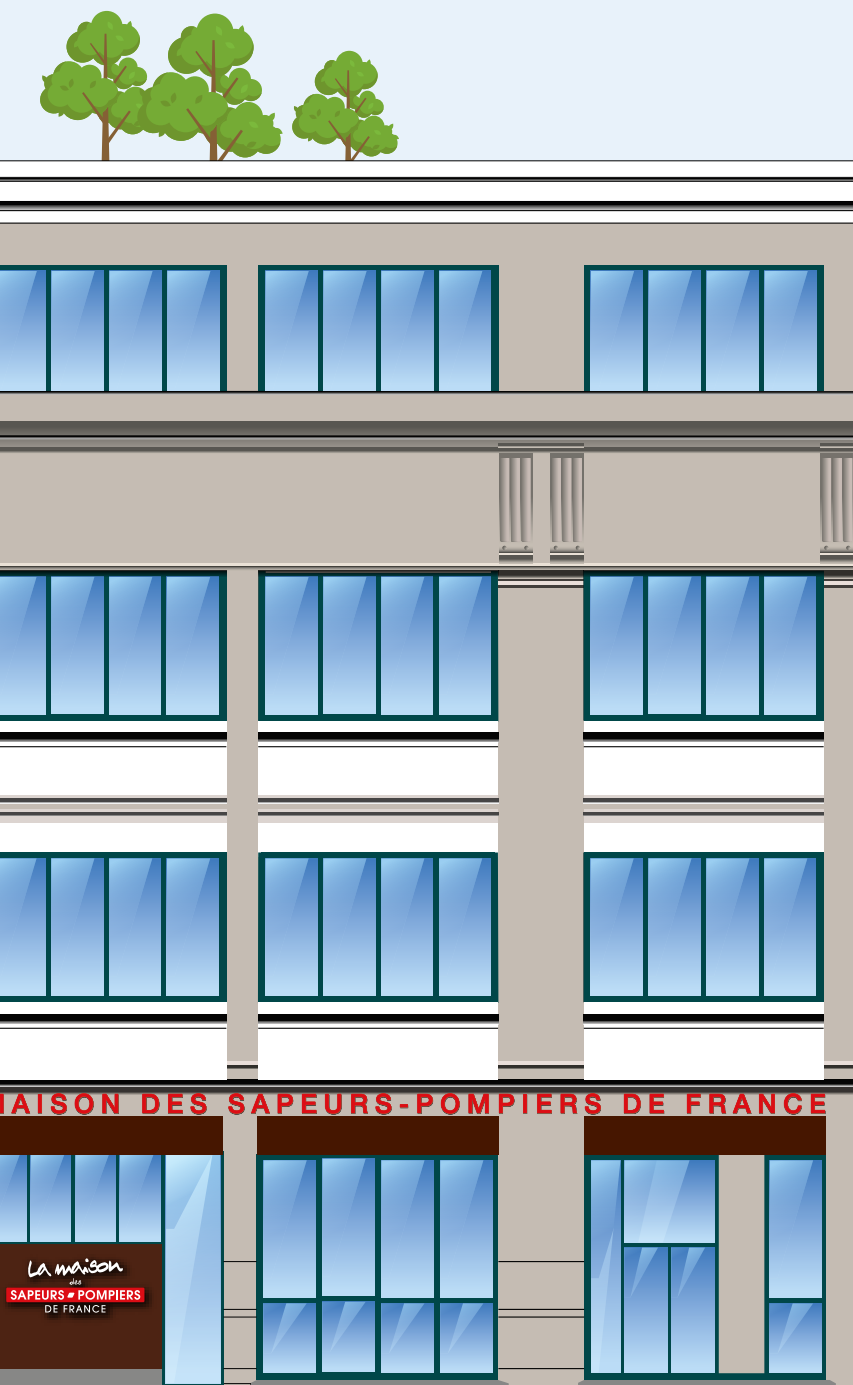
1 593 K€

3 | DIALOGUE SOCIAL

Activités exercées sous réglementation du Code du travail.

Un Comité social et économique (CSE) composé de deux collèges (employés/techniciens et cadres), deux titulaires et deux suppléants, qui se réunit mensuellement.

LA DÉFENSE, L'ANIMATION SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE



5 | POLITIQUE DE RÉMUNÉRATIONS

RÉÉVALUATION ANNUELLE GÉNÉRALE :

2%

EN 2022

sur la base de l'évolution de l'indemnité horaire des officiers SPV.

INDEX ÉGALITÉ 2022 :

98/100

Respecte les engagements relatifs à la rémunération de l'agrément des Entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS).

4 accords d'entreprise

en vigueur depuis le 1^{er} juin 2021 :

- Statut collectif de l'entreprise
- Aménagement du temps de travail
- Compte épargne temps
- Télétravail

4 | POLITIQUE DE FORMATION

8 ACTIONS

DONT

4 COLLECTIVES

2 408

HEURES

→ **28**

BÉNÉFICIAIRES



ÉVÈNEMENT

128^e Congrès DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE



Après Marseille en 2021, c'était au tour de la cité ducale d'accueillir le 128^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France, du 21 au 24 septembre 2022, au parc des expositions de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Durant quatre jours, plus de 400 exposants, des dizaines de milliers de visiteurs et quelque 4 000 congressistes ont été accueillis. Parmi les événements majeurs, à la suite des importants feux de forêt de l'été, le lancement officiel de la campagne nationale de communication « **C'est pas la TAILLE qui compte** » et l'intervention de François Sauvadet, président de Départements de France.

Plusieurs conférences ont eu lieu, notamment :

- Quelle place demain pour les sapeurs-pompiers dans les urgences préhospitalières ?
- Protection civile : quelles coopérations pour une Europe qui protège ?
- Dérèglement climatique : comment renforcer le volontariat pour pallier le risque de rupture capacitaire ?

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, Caroline Cayeux, alors ministre déléguée chargée des collectivités territoriales, de nombreux élus, ainsi que plusieurs hauts responsables de l'administration ont honoré par leur présence l'événement. Le congrès de Nancy a été clôturé par l'assemblée générale de la FNSPF, suivie des discours et de la cérémonie de passation du flambeau à la ville de Toulouse, qui accueillera le prochain congrès du 4 au 8 octobre 2023.



CHIFFRES CLÉS



4 000
congressistes



400
exposants



36 105
visiteurs dont

15 163
personnes
non pompiers



Assemblée générale

DE LA FNSPF

L'assemblée générale de la FNSPF s'est tenue le samedi 24 septembre 2022 à Nancy, dans le cadre du congrès national.

Cette assemblée générale était suivie, en clôture du congrès, d'un échange de discours entre le président de la FNSPF et Gérald Darmanin. Relayant les attentes des sapeurs-pompiers de France, Grégory Allione a appelé à de profondes transformations des Sdis, menacés de rupture opérationnelle du fait de la multiplication, sur tout le territoire national, d'événements climatiques extrêmes liés au dérèglement climatique, au niveau de

leurs missions, de leur gouvernance, de leur financement et de leurs ressources humaines. Dans son discours, le ministre, après avoir partagé ce constat et annoncé la nomination de Grégory Allione comme prochain directeur de l'ENSOSP, a exprimé la reconnaissance de la Nation aux sapeurs-pompiers de France pour leur engagement et fixé un cap pour renforcer notre système de sécurité civile lui permettant de répondre au nouveau contrat opérationnel, annonçant en particulier un renforcement des moyens capacitaires dans le cadre de la LOPMI, un nouveau statut pour les sapeurs-pompiers volontaires et une réforme du financement des Sdis.

Sommet sur l'urgence climatique

Au Congrès national, un sommet s'est tenu sur la réponse de la protection civile à l'urgence climatique, à la lumière de l'expérience retirée de cette année de feux de forêt 2022, dans lequel des participants de haut niveau, le préfet Thirion, DGSCGC, des présidents de départements, parlementaires européens et nationaux et sapeurs-pompiers ont exprimé leur vision. Après la question du renforcement des effectifs et des matériels (CCFF, avions, hélicoptères) a suivi celle des moyens financiers des Sdis. Où trouver, aujourd'hui, les moyens de cette lutte ? En complément des contributions des collectivités locales, le soutien de l'État est nécessaire à travers différentes pistes à explorer. Mais aucune réponse durable à l'urgence climatique n'aura de portée sans un comportement adéquat de la population elle-même, moyennant la prévention ou un meilleur respect des obligations légales de débroussaillage ; et la dissuasion. Ce que le Retex fédéral de l'été 2022, un épisode opérationnel d'une durée et d'une intensité sans précédent, met en évidence, c'est une fois de plus la transversalité de l'action des sapeurs-pompiers, actuelle et future.



► Télécharger le rapport sur pompiers.fr



En plus des renforts mobilisés dans le cadre européen, 41 sapeurs-pompiers venus des Outre-mer ont été déployés autour du lac d'Hostens, en Gironde, pour lutter contre le feu toujours présent le 19 août dans le sous-sol de la forêt, ravagée par deux incendies. Vingt-et-un d'entre eux venaient de Polynésie, dix de La Réunion et dix de Mayotte.

¹Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur.

La FNSPF se compose de 31 commissions et groupes de travail. Quels sont leurs objectifs et leurs missions et quelles actions ont-ils entreprises au cours de l'année écoulée ?



SPP

SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Positionnement des cadres dans la future organisation des Sdis

Pour les SPP, l'année 2022 aura été marquée par le décret du 14 avril dernier dit de déconcentration. Par ailleurs, trois sujets principaux ont mobilisé la commission. Tout d'abord, le positionnement des cadres dans la future organisation des Sdis, après la création des sous-directions par la loi Matras. La Fédération a relayé les importantes réserves suscitées par le projet de texte initial soumis à consultation, ponctuées par un avis défavorable de la CNSIS². Ensuite, la formation des officiers de sapeurs-pompiers, dans le cadre de la préparation du rapport du Gouvernement au Parlement prévu par la loi Matras. La Fédération a souligné la problématique de structuration de l'Ensosp. Il conviendrait de différencier les différents

niveaux de formation dans l'organigramme et les moyens de l'Ensosp, afin de ne plus la contraindre à faire des arbitrages entre les uns et les autres. Enfin, la préparation de la réforme annoncée des retraites. Dès le mois de juin, la FNSPF a exprimé les attentes des sapeurs-pompiers de France auprès du ministre du Travail Olivier Dussopt, pilote de ce chantier :

- nécessité de maintenir leur classement en catégorie active, pour permettre leur départ anticipé à la retraite par rapport à l'âge légal,
- préserver le système actuel de bonification d'une annuité de retraite toutes les cinq années de service en le déplaçant,
- inscrire dans la loi la portabilité individuelle des droits.

²Conférence nationale des services d'incendie et de secours.

SPV

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Vers un nouveau statut

Parmi les déclinaisons de la loi Matras, plusieurs concernent directement les sapeurs-pompiers volontaires. Notamment la revalorisation des montants de la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPPFR), l'utilisation du compte engagement citoyen (CEC), l'accès au logement social, ainsi en perspective, nouveau statut et une amélioration de la disponibilité, annoncés au Congrès national à Nancy. Lors de ses différentes réunions, la commission SPV s'est concentrée sur quatre thèmes : l'engagement, le parcours, la fin de parcours et l'environnement.

Parmi les objectifs, la rédaction d'un livre blanc sur les bonnes pratiques managériales dont la publication est prévue courant 2023. Pour cela, un travail en sous-groupes a été réalisé, afin de faire remonter des expériences. Des échanges sont prévus avec la commission des directeurs départementaux des services d'incendie et de secours (DDISIS) et celle des sapeurs-pompiers professionnels. Autres sujets abordés : le retex de la rencontre Volontariat du congrès national et une réflexion sur la bonification de trimestres pour la retraite.

JSP

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

De nombreux dossiers

En 2022, la commission nationale des JSP s'est saisie d'un nombre important de dossiers, parmi lesquels :



► **PUBLICATION DES NOUVEAUX RÉFÉRENTIELS NATIONAUX DE FORMATION ET D'ÉVALUATION**

Fruits d'un travail collaboratif entre la DGSCGC et la commission JSP, ils complètent le décret et l'arrêté du 3 décembre 2021.

► **VALORISATION DES JSP ET DE LEURS ANIMATEURS**

La commission a poursuivi ses travaux avec comme objectifs majeurs d'obtenir une équivalence de la phase 2 du SNU³ pour les JSP et de reconnaître le diplôme du BNJSP comme un diplôme de niveau 3.

► **RALLYE JSP**

Trente-six équipes de 4 à 6 JSP ont participé au Rallye JSP 2022, soutenu par les partenaires de la Fédération. Les trois équipes arrivées en tête ont gagné un séjour à Paris les 3 et 4 novembre : les Deux Sèvres 1 (79), Laure Minervois (11) et Tournon / Rhône (07).

► **LES NOUVEAUX INSIGNES ANIMATEURS JSP**

Deux nouveaux insignes sont créés.



► **RASSEMBLEMENT TECHNIQUE NATIONAL (RTN)**

Tenu le 3 juillet dernier à Saint-Omer, il a regroupé 98 équipes composées de 980 JSP et de 196 animateurs. Il a été salué comme un grand succès grâce à l'investissement remarquable de l'UDSP et du Sdis 62. La commission a apporté son appui technique. Elle a par ailleurs travaillé sur la nouvelle épreuve incendie, qui sera mise en œuvre au RTN 2024.

► **MISSION À L'ÎLE MAURICE**

Du 14 au 16 septembre, pour présenter l'organisation française des JSP et de former des formateurs sapeur-pompier en vue de la création et de l'encadrement de sections de JSP. Cette mission a été conduite par le commandant Éric Ulrich (Sdis 83), accompagné de l'adjudant-chef David Michelet (Sdis 79), membres de la commission des JSP, et d'un sous-officier du Sdis 83, formateur EPS très expérimenté.

Prévention des comportements déviants

La commission nationale, le département et les JSP des Deux-Sèvres, avec l'appui de l'association « Colosse aux pieds d'argile », ont réalisé une vidéo sensibilisant aux risques de comportements déviants.



► Pour regarder le clip de sensibilisation sur les comportements déviants



³Service national universel.



PATS

PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SPÉCIALISÉS

Mise en avant de la diversité des profils et compétences

La commission des Personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) s’est réunie trois fois en 2022. Au congrès national à Nancy, environ 60 personnes ont participé à l’atelier consacré aux PATS. Des portraits de PATS y ont été présentés, avec mise en avant de la diversité des profils et des compétences. « Dawo Lab », un dispositif de valorisation des compé-

tences, qui est expérimenté dans une région fédérale, a été présenté. Par ailleurs, un retex de ce congrès a été effectué, et l’agenda pour 2023 a été mis au point, tout comme la préparation éditoriale du prochain congrès, selon les orientations de la Commission des affaires politiques et statutaires et de l’engagement opérationnel (CAPSEO).

ASP

ANCIENS SAPEURS-POMPIERS

Revalorisation de la NPFR

Au printemps, une réunion des délégués départementaux ASP a été organisée à la Maison des sapeurs-pompiers de France, lors de laquelle 62 départements étaient représentés.

Par visioconférence, Grégory Allione, président de la FNSPF, a informé les ASP de la position défendue par la fédération concernant la revalorisation de la Nouvelle PFR et attiré la vigilance des anciens sur la possibilité de création de réserves citoyennes des SIS ouvertes à tout citoyen, en lieu et place des réserves ou équipes de soutien composées exclusivement d’ASP ou de PATS.

CNP Assurances a fait une présentation permettant d’appréhender le pourquoi de la non-augmentation de la valeur du point de service de la PFR1 depuis de longues années, ressentie comme une injustice par les ASP. À l’atelier des ASP au Congrès national, 280 ASP, originaires de 70 départements, étaient présents. Les différents sujets d’actualité y ont été abordés, dont les prestations de fin de service. Lors de la réunion de l’APFR le 9 novembre 2022, une revalorisation du point de la PFR1 a été envisagée à hauteur de +1 % au plus.

À la suite de cette situation et reprenant les termes de la motion des délégués départementaux des ASP du 12 mai 2022, le comité exécutif de la FNSPF a décidé de conduire une étude d’impact relative à l’unification des différentes prestations de fin de service. À suivre.

CHIFFRES CLÉS

CNSPF :



280
ASP présents



70
départements
représentés



RÉSEAU ÉGALITÉ DIVERSITÉ

Faire progresser la mixité et la diversité des profils

Faire progresser la mixité et la diversité des profils au sein des CIS est l'une des grandes priorités de la FNSPF.

Notre modèle de sécurité civile réussira à relever les défis contemporains s'il s'appuie sur plus de la moitié des ressources vives de la société et s'inscrit dans une approche inclusive. Après les plans de féminisation de 2016 et du 8 mars 2021, la loi Matras a prévu, à l'article 56, la désignation d'un(e) référent(e) « mixité et lutte contre les discriminations », dont le décret d'application a été publié le 7 décembre 2022. Dans ce contexte, le GT national a développé le réseau égalité-diversité (RED) en se fondant sur le maillage fédéral. Ainsi, le président Gregory Allione a adressé une lettre de missions à plus de la moitié des UDSP qui ont fait le choix de désigner un binôme de référents (femme / homme) pour relever les quatre défis cardinaux portés par la FNSPF :

- 1 le recrutement et le parcours de carrière
- 2 la communication
- 3 la formation
- 4 la prévention.

Ces temps forts ont aussi visé à renforcer les partenariats avec des associations agréées par d'autres directions du ministère de l'Intérieur.

Le groupe de travail a mené des actions protéiformes co-dirigées par Céline Guilbert et Claude Vidal, parmi lesquelles :

- ▶ la mise à disposition d'un espace virtuel de partage (rapports, plans d'action, outils, bonnes pratiques) et la réalisation de webinaires permettant de catalyser l'intelligence collective ;
- ▶ la création d'une communauté RED via une messagerie instantanée ;
- ▶ l'animation de la conférence « Prévention des comportements sexistes et agressions sexuelles » au congrès ;
- ▶ la participation de trois membres du RED au GT national DGSCGC et l'organisation du premier séminaire « Mixité, égalité des chances et lutte contre les discriminations au sein de la Sécurité civile » (1^{er} décembre au SDMIS).

INNOVATION

Recenser les initiatives innovantes

Faire progresser la mixité et la diversité des profils au sein des CIS est l'une des grandes priorités de la FNSPF.

Fort de ses 12 membres, le GT Innovation a travaillé autour de plusieurs objectifs : repérer les initiatives innovantes et construire une base de données ; trier à partir d'outils de cotation des innovations et en s'entourant d'experts par thématique ; orienter et accompagner les « innovateurs » avec un réseau d'experts et en lien avec Atraksis. Début 2022, un questionnaire en ligne a été réalisé en partenariat avec Atraksis et diffusé aux directeurs de Sdis et aux PUD, visant à recenser les initiatives innovantes pour pouvoir les accompagner et leur offrir une visibilité. Près d'une trentaine d'initiatives innovantes ont été recensées. Pour la 2^e année consécutive, sous l'impulsion du groupe de travail Innovation, la FNSPF et Atraksis ont organisé le Prix de l'innovation des sapeurs-pompiers de France destiné à révéler les projets les plus créatifs, innovants et performants pour les sapeurs-pompiers de France. Vingt dossiers ont été présentés par des sapeurs-pompiers et 23 par des start-up. Après une pré-sélection, dix finalistes ont pu présenter leurs projets sous la forme d'un pitch lors du congrès national. En octobre, une journée de partage a été organisée à la Maison des sapeurs-pompiers avec l'ensemble des finalistes. Les six start-up et les quatre sapeurs-pompiers entrepreneurs finalistes ont pu échanger sur leurs innovations lors d'ateliers avec les membres du jury et créer des synergies.

Le groupe de travail innovation a par ailleurs représenté la FNSPF lors de différents événements liés à l'innovation, confortant ainsi la place des sapeurs-pompiers dans le réseau national de l'innovation.

CHIFFRES CLÉS



20
dossiers
déposés



23
start-up
représentées



10
finalistes

Lauréats du 2^e édition du Prix de l'innovation



► Catégorie start-up

Le prix revient à TRAAK pour le projet DeepCom. Cette innovation répond aux problématiques de communication en souterrain en permettant la transmission de données de façon bidirectionnelle jusqu'à huit étages de sous-sol et 2,5 kms de tunnel.



► Catégorie sapeur-pompier

Le prix revient à Olivier Rognon du Sdis de la Somme avec son projet R-O, de sangle de sauvetage permettant d'attacher rapidement un collègue dans l'incapacité de se mouvoir et de l'extraire, en conservant les mains du sauveteur libre.

► Le prix spécial du jury

Il est décerné à la corde Cord2, développée par des sapeurs-pompiers du Sdis des Hautes-Pyrénées, permettant de mesurer en toutes circonstances et de manière rapide les pentes et dévers en hors chemin pour faciliter le calcul et éviter le renversement du véhicule.



IUV / SR

6^e challenge international

Il s'est déroulé à Nice en juin 2022 réunissant 25 équipes SR et 17 équipes SUAP.

Les 239 compétiteurs ont participé à un total de 88 scénarios d'accidents de la route et SUAP avec l'appui du constructeur Renault Groupe qui a fourni 64 voitures. Il a été fait la promotion de l'usage des fiches d'aide à la décision avec l'utilisation des QR codes fournis par la société Désincar.

Le GT a œuvré au sein du CTIF dans le groupe de travail « Extrication and New Technology ». Après l'année 2021 qui avait vu la validation de la feuille de route 2023 de l'EuroNCAP, avec des avancées significatives pour les services de secours, 2022 a initié les discussions concernant la feuille de route 2025. Des avancées importantes sont à signaler sur le déclenchement

automatique des feux de détresse après collision et sur l'ouverture facilitée des hayons arrière pour les services de secours. Les discussions se poursuivent, également, pour faciliter l'intervention des secours sur les protocoles d'isolement de l'énergie et en cas d'emballement thermique. Des travaux sont en cours pour la création d'inspecteurs de secours routiers, sapeurs-pompiers, dans les centres d'essai accrédités par EuroNCAP lors des tests de véhicules. D'autres travaux concernent l'intégration des poids lourds dans les classements EuroNCAP. On retiendra également l'intégration des fiches d'aide à la décision poids lourds et bus dans l'application Euro Rescue.



Rendez-vous sur: pompiers.fr



C'EST PAS LA TAILLE QUI COMPTE
C'est toi!

#TOUSPOMPIERS

En partenariat avec



SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

INSTITUTIONNEL

Une nouvelle campagne

POUR RENFORCER LES RANGS DES SAPEURS-POMPIERS

Après la campagne TV sur « La force des secours » en 2021, la FNSPF poursuit sa mission de valorisation de l'engagement, en lançant, en 2022, une nouvelle campagne de communication nationale sur le volontariat.

Dévoilée lors du congrès, à Nancy, cette campagne a pour objectif de booster le recrutement de nouveaux SPV et vise 50 000 nouvelles recrues d'ici cinq ans.

Elle a été réalisée par les **Georgettes**, le nom du groupe d'étudiantes vainqueur du challenge du 2022-Havas / ESC MédiaSchool.

La campagne joue sur la carte de l'humour, en mettant en avant des duos de sapeurs-pompiers et de personnalités ayant des disparités au niveau de la taille, de l'âge ou de la corpulence. Elle vise à casser l'image traditionnelle du pompier grand et fort à travers des slogans comme :

La campagne invite chacun à rejoindre la force de secours, tel qu'il est, mais aussi à s'accepter mutuellement malgré les différences. La campagne souligne ainsi les valeurs inclusives que portent les sapeurs-pompiers de France.

C'EST PAS LA TAILLE QUI COMPTE, C'EST TOI!

C'EST PAS L'ÂGE QUI COMPTE, C'EST TOI!

C'EST PAS LA FORCE QUI COMPTE, C'EST TOI!



C'EST PAS L'ÂGE QUI COMPTE
C'est toi!



C'EST PAS LA FORCE QUI COMPTE
C'est toi!



C'EST PAS LA TAILLE QUI COMPTE
C'est toi!



LE MAKING-OFF
DU SHOOTING PHOTO
SUR YOUTUBE





INTERNATIONAL

Mission Ukraine

POMPIERS DE LA PAIX

Dès le début de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022, les sapeurs-pompiers de France, fidèles à leurs valeurs, ont décidé d'agir.

En concertation avec des ONG signataires de la charte, ils ont pu construire une réponse adaptée, portée par le Fonds de dotation des sapeurs-pompiers de France en conformité avec son objet.

Ces « pompiers de la paix » ont mené une opération humanitaire de soutien au peuple et aux sapeurs-pompiers ukrainiens. Tout d'abord, une mission d'expertise et de reconnaissance a été effectuée les 5 et 6 mars 2022 par trois officiers supérieurs de sapeurs-pompiers spécialisés dans la gestion du commandement et l'organisation des secours à l'étranger, en lien avec les ONG.

Ensuite, une mission a démarré, le 12 mars 2022, avec 35 sapeurs-pompiers pour 10 jours au départ de Paris, acheminés avec 14 engins de secours.

Cinq relève de personnels ont été effectuées et se sont succédé tous les huit jours. Au total, ce sont 90 sapeurs-pompiers qui ont été mobilisés pour continuer à contrôler le transfert de matériels. Une opération humanitaire sans précédent.



LES
POMPIERS
DE LA PAIX







ÉVÉNEMENT

Les sapeurs-pompiers

AU RENDEZ-VOUS DE LA 109^E ÉDITION DU TOUR DE FRANCE

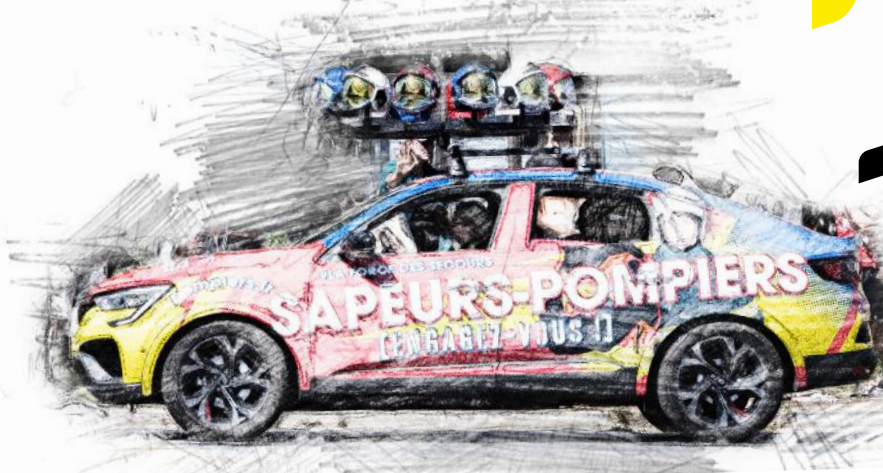
Pour sa 20^e participation consécutive, la caravane des sapeurs-pompiers a sillonné les routes du Tour de France pendant trois semaines.

Marquant sa présence avec la diffusion des messages de prévention et la distribution de goodies, le Tour de France 2022 est parti de Copenhague, au Danemark, en passant par Arenberg, la Planche des Belles Filles, l'Alpe d'Huez, Hautacam, avant de rejoindre Paris.

► #LAFORCESDESCOURS

À bord de six véhicules aux couleurs de la campagne « Rejoignez la force des secours », 14 caravaniers, tous pompiers, ont assuré, tout au long de ce trajet, la promotion du volontariat sapeur-pompier.

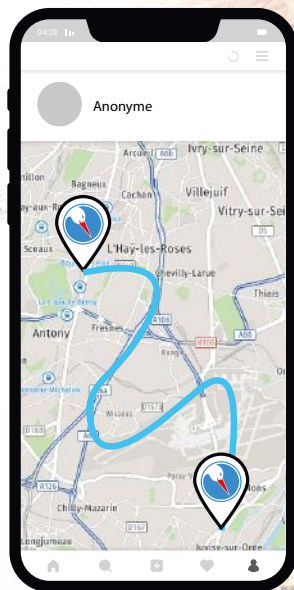
PARCOURS ROUTE





► L'ŒUVRE DES PUPILLES

Cette année, l'Œuvre des pupilles a fait son entrée au sein de la caravane, avec deux véhicules au covering dédié. À cette occasion, un appel aux dons en faveur des pupilles des sapeurs-pompiers sera lancé grâce au dispositif de live tracking, ainsi qu'un accueil des pupilles dans les villes étapes.



► PARTENARIAT AVEC DISNEY

Ils ont également réalisé des missions de prévention des risques, en sensibilisant le grand public aux comportements qui sauvent, dans les zones d'animation, les zones dites techniques et les Fan Parks, en partenariat avec Disney.

Enfin, la protection incendie de la caravane sera assurée par un véhicule du Sdis 34, conventionné par ASO (Amaury sport organisation).



SAPEURS ■ POMPIERS
DE FRANCE

Un réseau de partenaires...

La participation des sapeurs-pompiers de France à la caravane du Tour de France a été rendue possible grâce au « Club des partenaires du Tour de France - #laforcedessecours » composé de Renault Pro+, Citroën, MSA Safety, Sirac, Gallin-Desautel, AG2R LA MONDIALE, Leo Minor, Betrancourt-BPI et Haix Schuhe. Sans oublier le Sdis de l'Hérault, pour la mise à disposition d'un camion incendie, et le Sdis du Finistère, qui a prêté le véhicule « Prevent'y » déployé dans les différents « Fan Parks ».

Vous souhaitez faire partie de l'aventure de la caravane du Tour Sapeurs-pompiers de France :

► Inscrivez-vous !





DIGITAL

Esport & Gaming

CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

› Esport, qu'est-ce que c'est ?

L'Esport, c'est le monde du jeu vidéo compétitif.

À l'instar du sport traditionnel, ce sont des équipes et joueurs professionnels de différentes ligues qui s'affrontent sur les jeux vidéo les plus populaires.

Ces équipes professionnelles sont regardées et suivies par des millions de fans dans le monde entier, qui ont la possibilité de suivre les compétitions depuis chez eux.

Des services de streaming comme Twitch permettent aux téléspectateurs (viewers) de regarder leurs équipes jouer en temps réel, une vraie communauté de fans s'installent alors pour chaque équipe.



› Pourquoi les sapeurs-pompiers de France ont créé leur équipe ?

Dans le cadre de la digitalisation de sa communication, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France a souhaité se lancer dans l'Esport afin de toucher un nouveau public sur de nouveaux canaux : Twitch et Discord.

L'OBJECTIF ?

TOUCHER UNE COMMUNAUTÉ JEUNE PAR LE BIAIS DU GAMING ET DE L'ESPORT, POUR LES SENSIBILISER ET RECRUTER.

“ Nous devons sortir des réseaux traditionnels pour attirer un public plus niche, plus jeune, mais tout autant réactif et à l'écoute. ”

SERVICE COMMUNICATION FNSPF



L'ÉQUIPE SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

C'est en février 2022 que la première équipe Esport des sapeurs-pompiers de France voit le jour ! Un recrutement a été réalisé sur les réseaux sociaux, et 10 joueurs ont été sélectionnés.

Ils sont jeunes sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, tous de départements différents, et jouent ensemble sur un jeu vidéo :

League of Legends.

► À quelle compétition participent-ils ?

En mars 2022, les sapeurs-pompiers de France mettent un premier pas dans l'Esport en participant à la Ligue Corpo, première compétition européenne inter-entreprise sur le jeu vidéo populaire **League of Legends**, organisé par la **Team Vitality** (1^{ère} équipe Esportive en France) et **Riot Games** (éditeur et développeur du jeu).



On a voulu sortir de l'idée qu'il faut être fort, puissant et musclé pour devenir pompier. Ils ne sont pas forcément forts, mais ils sauvent des vies, tout en jouant aux jeux vidéo.

SERVICE COMMUNICATION FNSPF
POUR LE PARISIEN

► Tous les lundis, de mars à juin 2022, l'équipe des sapeurs-pompiers affronte d'autres entreprises (les opticiens de chez Alain Afflelou, les joueurs de la SNCF ou encore l'équipe d'ENGIE).

► La compétition se déroule en matchs aller/retour, et les 6 meilleures équipes atteignent les playoffs pour élire le grand vainqueur de la saison dans une ultime confrontation.

► La compétition est diffusée sur la chaîne Twitch de la Team Vitality (+ 280 000 abonnés), et des communications sur les réseaux sociaux des organisateurs (+ 2 millions d'abonnés) viennent appuyer la présence des sapeurs-pompiers de France dans la compétition.

► De nouvelles opportunités

Agréablement surpris par la présence des sapeurs-pompiers de France dans l'Esport, la marque Logitech, équipementier majeur de grandes équipes d'Esport dans le monde, accompagne les 10 joueurs sapeurs-pompiers pour leurs matchs (casque, clavier et souris professionnels).

Ainsi, un partenariat a été signé entre Logitech et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France autour de l'Esport mais aussi plus globalement sur l'avancée technologique et digitale des sapeurs-pompiers de France.



► De nouvelles opportunités

Sur l'année 2022, la présence des sapeurs-pompiers a fait réagir ! Tout fraîchement créée, la chaîne Twitch des sapeurs-pompiers de France compte plus de 600 abonnés, et une communauté commence à s'y installer.

Des articles sur **Le Parisien** et sur **JEUXVIDEO.COM** ont mis en avant l'équipe et les objectifs de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France autour de l'Esport.

Enfin, à contrario des médias traditionnels comme la télévision ou la radio, Twitch permet d'interagir en direct avec l'équipe/les joueurs/l'émission, ce qui a permis aux viewers de poser des questions sur l'engagement en tant que sapeur-pompier et d'avoir des réponses en direct.

Des formations de PSC1 pour les collaborateurs de la Team Vitality sont également prévues afin de sensibiliser un maximum d'acteurs de l'Esport français sur les gestes de premiers secours.

► Et la suite... ?

Après un tel succès médiatique mais également sur les résultats et les valeurs montrées par l'équipe Esport des sapeurs-pompiers, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France participera à l'édition 2023 de la Ligue Corpo afin de continuer son ascension dans un domaine en perpétuel évolution !

CHIFFRES CLÉS



1 800 candidatures
reçues pour faire partie de l'équipe



Vice-champion
de la Ligue Corpo en 2022



+ de 600 abonnés
Twitch SPF

1er CHAMPIONNAT CALENDRIERS

SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

La Fédération a organisé le premier championnat des calendriers sur le réseau social Instagram des sapeurs-pompiers de France !

Chaque année, les sapeurs-pompiers de France sonnent à vos portes pour proposer leur calendrier. Derrière les images se cache une histoire, celle de leur engagement. Créé en 1946, le calendrier est édité et distribué par les sapeurs-pompiers au travers des Amicales de chaque Centre de secours de France, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Pour soutenir l'action des soldats du feu, devenus aussi les soldats de la vie et du climat, chaque Français mobilise la somme de son choix en échange du populaire calendrier.

Depuis près de 75 ans, la distribution des calendriers représente un soutien essentiel aux amicales de sapeurs-pompiers pour leur bon fonctionnement. Cet apport, qui alimente les caisses de secours, reste nécessaire pour assurer les actions sociales engagées par les amicales. La prise en charge des familles endeuillées par la perte d'une des leurs dans l'exercice des missions de secours, en est l'exemple le plus symbolique. Les calendriers sont la plus forte manière de mettre en œuvre des grandes actions sociales menées par le réseau associatif de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF). Essentielle à leur activité, la distribution des calendriers par les sapeurs-pompiers de France est le reflet d'une implication associative pour récolter des dons

Afin de valoriser le travail de conception des calendriers des amicales des sapeurs-pompiers de France, le **1er championnat du calendrier des sapeurs-pompiers de France** a été organisé sur le compte officiel Instagram des sapeurs-pompiers de France. Un championnat avec **64 participants** pour valoriser toutes les créations et le travail effectué par les amicales des centres de secours sur tout le territoire.

Tous les jours à 21h, des affiches de matchs étaient dévoilées sur l'Instagram des sapeurs-pompiers de France. Les votes étaient ouverts pendant 24h.

La phase finale a permis de définir le gagnant final. Ce sont les socionautes qui ont choisi le vainqueur par le cumul des votes préférentiels diffusés sur le compte Instagram des sapeurs-pompiers de France.



► **DÉROULÉ DU CHAMPIONNAT :**

Du lundi 21 au vendredi 25 novembre : **32^{es} de finale**

Du lundi 28 au mercredi 30 novembre : **16^{es} de finale**

Du jeudi 1^{er} au vendredi 2 décembre : **8^{es} de finale**

Du lundi 5 au mardi 6 décembre : **Quarts de finale**

Le mercredi 7 décembre : **Demi-finale**

Le jeudi 8 décembre : **Finale**



PARTICIPEZ
à la deuxième édition du
CHAMPIONNAT
CALENDRIERS
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

Téléthon

Les sapeurs-pompiers de France ont battu un nouveau record de collecte de dons, ces 2 et 3 décembre.

L'engagement des sapeurs-pompiers de France était à nouveau au rendez-vous lors de la 36^e édition du Téléthon, les 2 et 3 décembre, avec une collecte d'un million d'euros. Un chiffre colossal obtenu grâce aux actions menées en métropole et dans les outre-mer par les sapeurs-pompiers de France. Pour rappel, en 2022, ce sont les villes de Dijon (21), Lorient (56), Guebwiller (68) et Cassis (13) qui ont été choisies comme villes ambassadrices. Comme en 2021, le groupe de travail fédéral consacré à cette noble cause a proposé un coup d'envoi national de l'opération le vendredi 2 décembre à 18 h 40, en invitant tous les sapeurs-pompiers de France à allumer leurs gyrophares, à faire briller les casernes et à illuminer le 36 37. Tout au long du week-end, plusieurs activités ont été organisées par les sapeurs-pompiers, partout en France : portes ouvertes dans les casernes, initiations aux gestes qui sauvent, nage tractée, traversée, paddle adapté, shooting photo d'enfants en tenue de pompier sur un camion, démonstrations de secourisme...

L'AFM-Téléthon a récolté la somme globale de 78 051 091 €, en fin d'émission.

Comme chaque année, les objets de collecte étaient eux aussi au rendez-vous ! Cette année, c'est Chani, le secours nautique, qui a fait sa grande rentrée parmi les objets de collecte.

Grâce aux ventes des objets, la FNSPF a récolté plus de 400 000 euros en faveur de l'Association française contre les myopathies (AFM).



UN MILLION D'EUROS
RÉCOLTÉ GRÂCE À LA MOBILISATION
DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE.

Mieux former

LES DIRIGEANTS DU RÉSEAU

Les acteurs-clés de notre réseau associatif, présidents et bureau d'unions et d'amicales, ont besoin d'être formés en continu à l'exercice de leurs fonctions associatives, pour mener leurs missions en toute sérénité : intervention et représentation politique, management de leur association ou action opérationnelle associative.

La Fédération propose une formation annuelle à ses présidents d'unions et une aux trésoriers, qui ont eu lieu les 28 avril et 17 mai 2022, mais cela ne suffit pas. Ainsi, la Fédération a développé un outil de e-learning gratuit qui leur offre un accès permanent à ses modules de formation, conçus selon un principe ludo-éducatif, sur www.plateforme-apis.fr.



VIE
OPÉRA-
TION-
NELLE

2



URGENCE CLIMATIQUE

Feux de forêt et d'espaces naturels :

2022, DE TRISTES RECORDS

En 2022, la France a enregistré le pire bilan de feux de forêts et d'espaces naturels de ces dernières décennies, lié au dérèglement climatique.

De la Gironde à la façade méditerranéenne en passant par les Pyrénées, le Morbihan et l'Ardèche, la moitié des départements ont été touchés par les incendies. Les sapeurs-pompiers de France étaient en première ligne pour les combattre.



Les surfaces brûlées en 2022 ont été sept fois supérieures aux espaces incendiés sur la période de 2006 à 2021. Au total, **72 000 hectares sont partis en fumée**, selon le Système européen d'information sur les feux de forêts (Effis). Pour la première fois, la France a fait appel à la solidarité européenne.

Près de 370 pompiers venus de différents pays européens ont renforcé les rangs des milliers de soldats du feu français qui luttèrent contre les incendies en Gironde et dans les Landes, épaulés par des Canadair français et des avions grecs, suédois et italiens. En tout, quelque 50 000 personnes, principalement sapeurs-pompiers départementaux ou extra-départementaux, ont été mobilisées pour venir à bout des incendies.



► **Les plus gros incendies enregistrés en Gironde**

En l'espace d'un mois et demi, près de 30 000 hectares ont brûlé dans le département de la Gironde. Les premiers incendies se sont déclarés le 12 juillet, à l'ouest de la commune de Landiras, dans la forêt de Guillos, ainsi que sur une partie du massif forestier de La-Teste-de-Buch. Plus de 36 000 habitants ont été déplacés dans le département. Le feu ne sera officiellement fixé que le 19 septembre.

CHIFFRES CLÉS



30 000
hectares
brûlés



36 000
personnes
évacuées

► **Un record de surfaces brûlées en Paca**

Dans la région Paca, 769 incendies ont été enregistrés cet été. Les départements les plus touchés sont le Var et les Bouches-du-Rhône avec deux mégafeux et plus de 4 547 hectares brûlés. Les incendies dans le Var ont fait des milliers de déplacés, notamment dans les zones touristiques.

CHIFFRES CLÉS



769
incendies
déclarés



4 547
hectares
brûlés

► **La moitié nord de la France n'est pas épargnée**

Des départs de feux inhabituels ont ravagé plus de 6 000 hectares de forêts et d'espaces naturels en Bretagne, dans les Pays de la Loire et dans le Nord-Pas-de-Calais, l'été dernier. Les surfaces brûlées dans la seule région du Nord-Pas-de-Calais ont été 30 fois plus grandes que celles des années précédentes (depuis 2006).





CORSE

Orages mortels

C'est le 18 août dernier qu'une tempête d'une violence inédite s'abat sur la Corse. Le bilan est lourd : 90 navires échoués, des bungalows à terre et, surtout, cinq décès à déplorer.

Le 18 août 2022, au cœur de l'été, des rafales de plus de 220 kilomètres / heure s'abattent sur la Corse. Cette tempête, qui sera finalement la plus violente de l'histoire de l'île, n'était pourtant pas prévue. La veille, le 17 août, Météo-France avait placé les deux départements en vigilance « jaune », un risque considéré comme modéré, pour des risques d'orages, pluies et inondations. Mais finalement, les intempéries qui vont s'abattre sur l'île seront d'une intensité bien plus forte. Dans la matinée du 18 août, à la station de Marignana, une rafale exceptionnelle à 224 kilomètres / heure est relevée, une autre à L'Île-Rousse, à 205 kilomètres / heure, à Ajaccio, une troisième à 158 kilomètres / heure. Finalement, la vigilance météorologique passe en « orange ». Les opérations des services de secours, tant sur terre qu'en mer, se multiplient rapidement.

Au plus fort de la tempête, près de 45 000 foyers sont privés d'électricité, principalement dans la zone nord-ouest de l'île. Dès le début de la journée, des victimes sont à déplorer. En fin de journée, le bilan, particulièrement lourd, monte à cinq morts et une vingtaine de blessés, notamment des touristes. En Corse-du-Sud, on recense ainsi la mort d'une jeune fille de 13 ans, tuée par la chute d'un arbre sur sa tente au camping le Sagone, à Vico, et celle d'une femme de 72 ans, sur la plage du Liamone. Un homme de 46 ans est retrouvé décédé dans un camping de Calvi. Un pêcheur et une kayakiste trouvent également la mort.

Le 24 août, à l'issue du conseil des ministres, l'état de catastrophe naturelle est décrété pour 73 communes de l'île. Les mois suivants, le bilan matériel se précise. Dans un communiqué publié le 9 septembre 2022, la préfecture de Corse indique que les intempéries ont endommagé 90 navires.



CHIFFRES CLÉS



Des rafales de vent à **220 KM/H**



45 000 foyers privés d'électricité



90 navires échoués



Une mini-tornade

FRAPPE LA VILLE DE SUIPPE

La commune de Suippes (Marne) a été frappée par une mini-tornade sans précédent, le 17 novembre 2022. Les vents violents ont causé des dégâts importants sur une cinquantaine d'habitations, notamment la caserne des sapeurs-pompiers qui a vu son bâtiment détruit à 50 %.

En l'espace d'une dizaine de minutes, toute la commune de Suippes a été prise dans un tourbillon de vents violents. Alors que le département de la Marne n'était pas placé en vigilance jaune aux vents violents par Météo-France, la tornade est passée dans les environs de 13 h 30 et a traversé le village du sud-ouest vers le nord-est, sur un couloir d'environ 50 à 100 mètres.

Plus de 60 sapeurs-pompiers et 26 engins ont été mobilisés. Parmi les équipes de secours se trouvaient des moyens spéciaux, dont un groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux et des drones. Aucun blessé n'a été enregistré.

Le vent a emporté sur son passage une cinquantaine de toitures de maison et arraché des arbres, ainsi que des fils électriques. Dans cette ville de 3 800 habitants, 180 points de compteurs électriques ont été coupés, privant une centaine de foyers d'électricité.

La caserne des sapeurs-pompiers a été la structure la plus impactée. Deux autres bâtiments, dont un hangar et une maison individuelle, ont été particulièrement touchés par cette tornade imprévue et dévastatrice.

CHIFFRES CLÉS



26 engins et 60 SP
mobilisés



50 toitures
arrachées



180 points de compteurs
électriques coupés



L'INCENDIE D'UN IMMEUBLE À VAULX-EN-VELIN FAIT 10 VICTIMES

Dans la nuit du 15 au 16 décembre 2022, un incendie ravage un immeuble de sept étages, à Vaulx-en-Verin (69), dans la banlieue de Lyon, et fait dix morts dont cinq enfants âgés de 3 à 15 ans.

Le feu se déclare tard dans la nuit, à 3 heures. Les flammes se propagent rapidement du rez-de-chaussée vers les étages et condamnent les parties communes qui servent d'évacuation. Piégés par le feu, certains résidents de l'immeuble se précipitent dans le vide.

Dans les 12 minutes qui suivent les premières alertes, les secours font leur arrivée sur les lieux de l'incendie et entament immédiatement les opérations d'évacuation. Les sapeurs-pompiers utilisent des échelles pour atteindre les étages de l'immeuble en feu pour tenter de sauver les personnes présentes. Grâce à leurs efforts,

15 personnes sont sauvées, mais malheureusement, deux sapeurs-pompiers sont blessés dans cette opération dangereuse.

Face à l'incendie dévastateur, 210 sapeurs-pompiers se mobilisent pour venir à bout des flammes, une opération rendue encore plus complexe en raison de l'obscurité et de l'endroit où il a démarré. Une première équipe de 170 personnes et 65 engins arrive sur place, renforcée par 40 autres sapeurs-pompiers au plus fort de l'incendie. Le feu est finalement maîtrisé à 5 heures du matin. Le bilan final fait état de 10 personnes tuées et une dizaine autres blessées.

CHIFFRES CLÉS



12 min.
pour intervenir



65
engins
sur place



210
SP mobilisés

► PRÉVENTION ACCIDENTS DOMESTIQUES

Chaque année, les incendies domestiques sont la cause de dégâts matériels et décès. Cet incendie démontre encore si besoin en était que l'installation de détecteurs autonomes de fumée (DAAF) est indispensable dans chaque habitation. Conçus pour détecter les premières fumées et déclencher une alarme pour alerter les personnes présentes, ils sont obligatoires depuis le 8 mars 2015 dans tous les logements.



Prévention

IncendieDomestique

DAAF

Prévention incendie

Adopter les bonnes pratiques

- 1** Évitez de laisser les bougies allumées sans surveillance
- 2** Ne surchargez pas les prises électriques
- 3** Vérifiez régulièrement vos détecteurs de fumée

VIE
POLI-
TI-
QUE

3



PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE UN BILAN POSITIF POUR LA PROTECTION CIVILE

Durant le premier semestre 2022, la France a présidé le Conseil de l'Union européenne (PFUE).

Résultat : des avancées majeures ont été enregistrées au niveau de la protection civile et des perspectives ont été ouvertes. Au niveau du changement climatique, notamment, dont les impacts se feront de plus en plus sentir. Adoptées le 3 mars par les ministres de l'Intérieur des 27 États membres, sur proposition de Gérald Darmanin, les conclusions du Conseil marquent ainsi la volonté des États membres de renforcer leurs moyens et d'agir pour valoriser l'engagement citoyen. La PFUE traduit aussi leur intention des États membres de renforcer leurs capacités propres d'anticipation et de réaction.

Les « 27 » ont aussi souhaité accroître leurs capacités et soutenir encore plus la recherche et l'innovation. Enfin, et surtout, ils ont souligné la nécessité d'une mobilisation de l'UE pour développer l'engagement citoyen, l'indispensable pilier humain pour mieux protéger les populations face aux crises.



RETEX GLOBAL DE LA CRISE COVID

La crise de la Covid-19 a frappé le monde entier durant plus de deux ans. Logiquement qualifiée de crise sanitaire eu égard à la nature du mal qui sévit, cette crise s'avère toutefois multidimensionnelle compte tenu des différentes conséquences socio-économiques mais également sociétales qui lui sont imputables.

Or, l'ampleur de cette crise a révélé les limites de notre système actuel en matière d'anticipation et de gestion des crises. Néanmoins, sur le terrain, les professionnels de santé et les acteurs du secours – au premier rang desquels les sapeurs-pompiers – ont su s'adapter en collaborant. Les services d'incendie et de secours ont ainsi démontré leur agilité et leur polyvalence.

La FNSPF a réalisé un document pour mettre en lumière les solutions trouvées dans les territoires pour répondre à la multitude de défis posés par cette crise et ainsi contribuer au débat public. Le document ambitionne également de proposer une réflexion prospective et des recommandations quant aux perspectives d'évolution souhaitables de notre modèle de gestion de crise afin que notre société progresse dans sa capacité de résilience.



LOI

DÉCLINAISON DE LA LOI MATRAS

La loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021, dite loi Matras, vise à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels.

L'un des principaux enjeux de la déclinaison réglementaire de cette loi fut la concrétisation des avancées concernant le champ missionnel des sapeurs-pompiers. Pour cela, deux évolutions principales sont à relever : d'une part, il était indispensable que les sapeurs-pompiers puissent effectuer, en autonomie, des actes de soins d'urgence en cohérence avec leur réalité opérationnelle et, d'autre part, les services de santé et de secours médicaux (SSSM) devaient bénéficier d'un meilleur positionnement au sein des Sdis, suivi du renforcement attendu de leur attractivité. Le décret du 22 avril 2022 prévoit ainsi la possibilité pour les sapeurs-pompiers de réaliser des actes techniques de soins d'urgence, sous la formation des SSSM. Parmi les autres déclinaisons principales figurent la création engagée de sous-directions santé dans les SIS et les différentes mesures de la loi concernant les sapeurs-pompiers volontaires, en particulier la revalorisation significative des montants de la NPPFR.



Retrouver
plus d'information
sur pompiers.fr





CAMPAGNE 2022 DE FEUX DE FORÊT

Réception des acteurs de la sécurité civile par le président de la République

Le président de la République a reçu le 28 octobre 2022 les acteurs de la campagne 2022 de lutte contre les feux de forêt, afin de les remercier de leur engagement exemplaire au service des populations. Emmanuel Macron a annoncé le renforcement, dès 2023, des moyens de prévention et de lutte départementaux et nationaux, humains et matériels, et fixé une

trajectoire pour augmenter les capacités opérationnelles de la sécurité civile en réponse au dérèglement climatique. Une mission de réflexion interministérielle a été confiée à M. Hubert Falco, maire de Toulon et ancien ministre, sur les adaptations organisationnelles et la modernisation globale de notre sécurité civile face à ce défi.

URGENCE CLIMATIQUE

RETEX FEUX DE FORÊT 2022

Classé au deuxième rang des étés les plus chauds observés en France depuis 1900, l'été 2022 aura vu un épisode opérationnel d'une durée et d'une intensité sans précédent. S'ajoutant aux orages de grêles, aux tempêtes et aux épisodes méditerranéens, autres événements imputables au dérèglement climatique, la lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels ou agricoles dans toutes les zones de défense, a mis en tension la réponse de la sécurité civile et de la collectivité nationale à un point proche de la rupture. Acteurs engagés de ces épisodes mais aussi observateurs d'une évolution profonde, les sapeurs-pompiers de France proposent, à travers ce retour d'expérience, un certain nombre de champs d'étude et de perspectives propres à préparer la collectivité nationale à ce défi majeur du XXI^e siècle, dont cet été 2022 constitue la préfiguration, à renforcer notre modèle de sécurité civile aux niveaux humain, matériel et financier, et à faire évoluer nos méthodes d'intervention.



► Télécharger
le rapport
sur [pompiers.fr](https://www.pompiers.fr)





ÉVÈNEMENT

GRAND ORAL

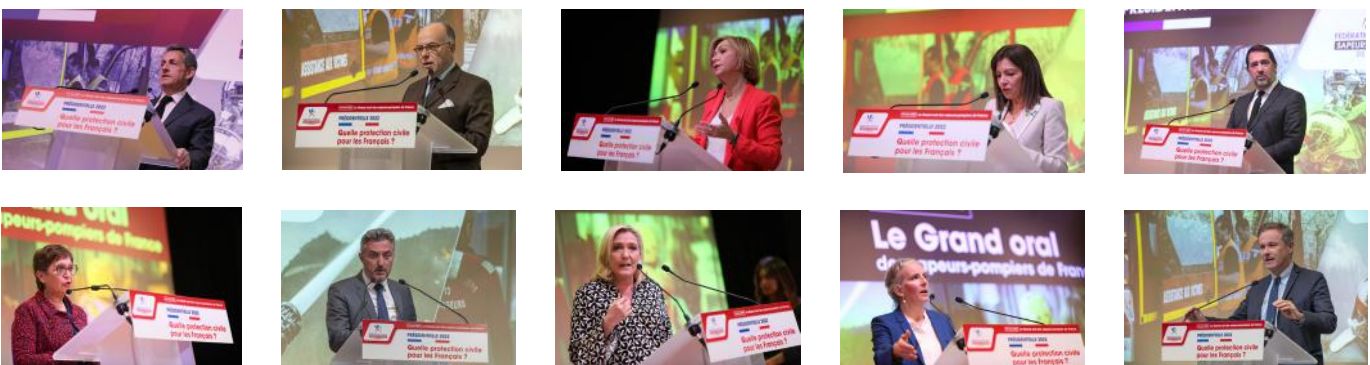
DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le 10 mars 2022, la FNSPF a pris l'initiative d'organiser, pour la première fois, un Grand Oral de la sécurité civile, à un mois du premier tour de la présidentielle, échéance majeure de la vie démocratique française. Cet événement, animé par la journaliste Aurélie Casse (BFM TV), a été ouvert par deux anciens hauts responsables de l'État, MM. Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République, et Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, qui ont livré leur témoignage sur leur vision de l'ambition portée pour la protection civile et les sapeurs-pompiers pour répondre aux défis de la France, de l'Europe et du monde durant le quinquennat 2022 - 2027.

À l'issue de ces interventions, les neuf candidats à l'élection présidentielle ayant répondu favorablement à l'invitation de la FNSPF ou leurs représentants ont partagé leur vision de la protection civile avec les sapeurs-pompiers de France, réunis en présentiel – dirigeants nationaux du réseau associatif et invités institutionnels – ou via les réseaux sociaux, et à faire connaître

- 1 COMMENT GARANTIR À LA POPULATION UNE PRÉSENCE ÉQUITABLE DE SECOURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ?**
- 2 COMMENT ÊTRE PRÊT À RÉPONDRE AUX EXIGENCES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE ?**
- 3 LA GESTION DES CRISES, UN SAVOIR-FAIRE AU QUOTIDIEN : UNE PLANIFICATION NATIONALE POUR UNE RÉPONSE TERRITORIALE.**

leur position sur les propositions de la FNSPF autour de trois grands thèmes :
Un événement qui a demandé beaucoup d'agilité dans l'organisation, la logistique et la médiatisation.



ÉCHANGES

SAPEURS-POMPIERS / MÉDECINS URGENTISTES HOSPITALIERS

Création du groupe de contact et de propositions

En septembre 2022, dans le prolongement des échanges initiés entre leurs dirigeants depuis le printemps dernier, la FNSPF, la SFMU, SUDF, le CNUMU et le CNPMU ont créé un groupe de contact permanent chargé du suivi partagé de la déclinaison des réformes et d'une réflexion sur l'évolution de l'organisation des secours et soins d'urgence aux personnes et de l'aide médicale urgente, 15 ans après le référentiel commun SIS / Samu de 2008.

Animée par la volonté commune de placer comme priorité absolue le service rendu à la population et la réponse aux besoins réels, cette démarche s'articule autour de cinq axes principaux : la complémentarité des deux services publics pour dispenser des secours et soins d'urgence ; le partage réciproque d'informations sur les moyens opérationnels ; le renforcement de l'attractivité de nos métiers respectifs ; le partage de nos domaines d'expertise ; une meilleure connaissance et une implication partagée en amont de la préparation des décisions au niveau des ministères, des administrations centrales et des territoires.

Le groupe se réunira selon une fréquence trimestrielle, en alternance en présentiel et en distanciel. Une première réunion a eu lieu le 5 décembre dernier, permettant de préciser le programme de travail et la méthodologie.



FORMATION

ENSOSP

Le 17 juin 2022, des membres du comité exécutif de la FNSPF ont été auditionnés par la mission de l'Inspection générale de l'administration (IGA) relative au bilan de la formation des officiers de SPP et SPV, dans le cadre de la préparation du rapport du Gouvernement au Parlement prévu par la loi Matras sur ce sujet.

Objectifs :

- proposer les modalités d'une meilleure coordination des actions de formation entre l'Ensosp et le CNFPT
- formuler des recommandations relatives à l'amélioration de la gouvernance de l'Ensosp et étudier les modalités de son intégration au nouveau dispositif de formation de la haute fonction publique.

Parmi les propositions de la FNSPF : procéder à un écrémage des formations, aller vers plus de souplesse et dégager du temps pour celles qui donnent du sens, font monter en compétence, donnent de l'intérêt à la mission et valorisent l'engagement, comme les formations aux actes de soins d'urgence.

ÉCONOMIE

FINANCEMENT DES SDIS

Des membres du comité exécutif de la FNSPF ont été auditionnés par la mission de l'IGA chargée par le ministre de l'Intérieur de préparer le rapport du Gouvernement au Parlement sur le financement des Sdis, prévu par l'article 54 de la loi Matras. La FNSPF a alors fait de ses propositions dans ce domaine. Elle souligne ainsi que de nouvelles sources de financement se révèlent indispensables pour assurer la soutenabilité opérationnelle des services d'incendie et de secours. Celles-ci pourraient être trouvées par exemple par l'intermédiaire d'un soutien accru de l'État à l'investissement des Sdis, de la contribution des secteurs économiques bénéficiaires de l'intervention des sapeurs-pompiers (prise en compte de la valeur du sauvé), comme c'est le cas dans les pays anglosaxons, ainsi que par la revalorisation, allant jusqu'au doublement, de la fraction de la Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) versée par l'État aux départements au titre de la gestion des Sdis ou la création d'une réduction de cotisations patronales pour les entreprises et administrations en contrepartie de la disponibilité de leurs employés et agents exerçant en tant que sapeurs-pompiers volontaires, pour atteindre un effectif de 250 000 en 2027.



LOPMI

Renforcement capacitaire, modernisation numérique

Conformément à la volonté du président de la République exprimée en 2021 au congrès de la FNSPF à Marseille, la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI) contient, pour la première fois, un important volet dédié à la sécurité civile et à la réponse aux crises hybrides interministérielles, qui représente plus de 8 % des crédits programmés. Le 14 décembre dernier, le Sénat, après l'Assemblée nationale, a définitivement voté le texte final qui préserve les dispositions relatives à la sécurité civile et aux Sdis prévues par le projet de loi initial et l'enrichit des apports des deux assemblées sur différents sujets structurants :

- le Réseau radio du futur (RRF)
- le renforcement des pouvoirs des préfets dans la gestion des crises

- la modernisation des moyens aériens nationaux
- la création d'une incrimination spécifique en cas de cyberattaque contre les SIS ou les établissements de santé, en cas d'exposition d'une personne à un risque de mort ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente ou d'atteinte à la distribution des secours
- le soutien financier de l'État aux pactes capacitaires des SIS et la préservation, voire le renforcement de leur maillage territorial
- l'exonération des SIS du malus écologique, concrétisé par la loi de finances pour 2023.

ÉVÉNEMENT

PARTICIPATION DE LA FÉDÉRATION

Salon des maires et des collectivités locales

La FNSPF a participé au 104^e salon des maires qui a eu lieu du 22 au 24 novembre 2022. Un groupe d'administrateurs, appuyés par les équipes de la Maison des sapeurs-pompiers de France, a notamment animé un stand valorisant la communauté et les missions des sapeurs-pompiers de France dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales, source de contacts nombreux et d'échanges fructueux avec de nombreux maires et élus locaux et nationaux.

Cet espace a également permis la mise en valeur de 12 sapeurs-pompiers volontaires titulaires du label « Terroirs Engagés » lors d'une dégustation de leurs produits en présence de membres du bureau de l'AMF, de présidents de conseil d'administration de Sdis et de membres de la CNSIS et du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires. Par ailleurs, lors d'une rencontre tenue entre des membres du comité exécutif de la FNSPF et Mme Murielle Fabre, secrétaire générale de l'AMF,

le 24 novembre, il a été convenu de poursuivre les discussions au niveau du groupe de travail Risques majeurs de l'AMF.



ÉVÉNEMENT

PRÉSENCE DE LA FNSPF

Assises nationales des Départements de France

Une délégation du Comité exécutif de la FNSPF était présente, les 13-14 octobre derniers à Agen pour les 2^{es} Assises nationales-91^e congrès des Départements de France.

Les sapeurs-pompiers de France ont été ainsi associés aux tables rondes et ateliers organisés, pour mettre en valeur l'action irremplaçable des Départements au cœur de la vie des Français. Une part significative des travaux de ces assises a été consacrée à la nécessaire adaptation de notre modèle de sécurité civile face au dérèglement climatique. Grégory Allione, président de la



Fédération, a ainsi participé à une table ronde consacrée au dévoilement du rapport « Feux de forêt 2022 et évolution de la politique de sécurité civile face au changement climatique » de la mission flash lancée par Départements de France à l'initiative de son président François Sauvadet, et confiée aux présidents Accary (Saône-et-Loire) et Gleyze (Gironde) dont le diagnostic et les préconisations rejoignent très largement celles formulées dans le retour d'expérience de la FNSPF.

PRÉ- VEN- TION

4

CINÉMA

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

ET FEUX DE FORÊT

La planète bleue voit rouge, et les soldats du feu deviennent (aussi) des soldats du climat... Pour sensibiliser le grand public à l'urgence du dérèglement climatique et ses nombreuses conséquences, le réalisateur Anthony Starace signe, à la demande de la FNSPF, un court-métrage sur la Terre. Il y met en scène le champion du monde d'apnée Arthur Guérin-Boëri et les sapeurs-pompiers de France. L'actrice Sophie Marceau, quant à elle, prête sa voix.

Intitulé « **Et vous, vous avez les moyens d'aller sur Mars ?** », ce court métrage a choisi d'alerter l'opinion à l'aide d'images chocs. Symboliquement, une petite fille prend une bombe et tague le globe. Du rouge, du jaune, du vert, de la peinture, opaque, comme les ordures qui s'amoncellent. Puis, il y a des images de feux immenses qui détruisent les forêts, qui massacrent les animaux et tout meurt. Un message fort et pertinent.



Anthony Starace

Directeur de Konio Productions

Il a déjà signé plusieurs films pour les sapeurs-pompiers de France, dont « Touche pas à mon pompier » et « Vigilance noyade ».



▶ Voir le court métrage sur pompiers.fr



NOTRE TERRE EN DANGER



Konio Prod

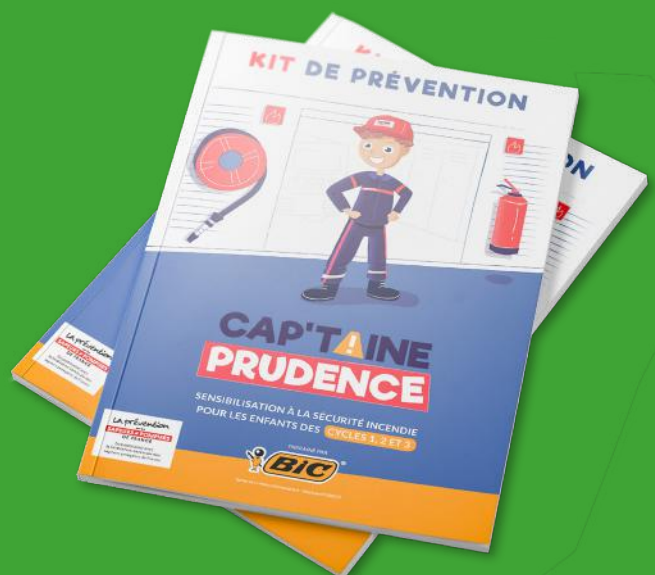
KIT PRÉVENTION AVEC CAP'TAINE PRUDENCE

La FNSPF et BIC® ont développé en partenariat un kit pédagogique pour sensibiliser les enfants à la sécurité incendie

La FNSPF et BIC® ont développé en partenariat un kit pédagogique visant à sensibiliser les jeunes enfants (dès 3 ans) à la sécurité incendie. Ce kit de prévention, qui met en scène le personnage de Cap'taine Prudence, est destiné aux professeurs des écoles maternelle et élémentaire. Il se compose d'un manuel de l'enseignant, de posters, de cartes et de dépliants adaptés au public scolaire.

Pour bénéficier de ce kit, vous pouvez contacter l'adresse : contact-developpement@pompiers.fr.

Plus d'informations :



PRÉVENTION SUR LES COMPORTEMENTS DÉVIANTS

En France, plus de 28 000 filles et garçons font partie d'une section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et se réunissent chaque semaine tout au long de l'année scolaire pour se former. Le programme leur permet d'acquérir de nouvelles compétences, mais avant tout, il s'agit d'un apprentissage citoyen. Pour pouvoir réussir, il est toutefois primordial que les JSP et leurs animateurs soient sensibilisés aux risques de comportements déviants et en soient protégés. Dans ce but, la FNSPF s'est associée à « **Colosse aux pieds d'argile** », une association qui a pour missions la prévention et la sensibilisation aux risques de pédocriminalité, de bizutage et de harcèlement, la formation des professionnels encadrant les enfants, l'accompagnement et l'aide aux victimes. Dans ce cadre, la commission nationale des JSP, le département et les JSP du département des Deux-Sèvres, avec l'appui de l'association « Colosse aux pieds d'argile », ont réalisé une vidéo sensibilisant aux risques de comportements déviants.

STOP
HARCELEMENT !

NUMÉROS D'URGENCE

 COLOSSE <small>AUX PIEDS D'ARGILE</small> 07 50 85 47 10	 119 <small>24h APPEL GRATUIT 7j</small> <small>ALLO ENFANCE EN DANGER</small>
 e-enfance <small>3018</small> <small>Ensemble, agissons pour un monde numérique responsable</small>	<div style="background-color: #008080; color: white; padding: 5px; font-weight: bold;">NON AU HARCELEMENT</div> <div style="background-color: #008080; color: white; padding: 5px; font-weight: bold; display: flex; align-items: center;"> 3020 Service & appel gratuits </div>

▶ Voir le court métrage sur pompiers.fr



PRÉVENTION DES RISQUES MONOXYDE DE CARBONE

La prévention des risques dans différents domaines fait depuis toujours partie des missions des sapeurs-pompiers de France.

Un exemple dans la rubrique **#VigilanceChezSoi : le monoxyde de carbone**. Dès que la température chute, les risques liés au monoxyde de carbone augmentent.

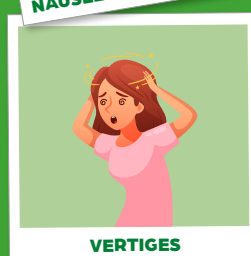
Ce gaz est incolore et inodore mais peut être mortel. Les sapeurs-pompiers de France fournissent ainsi des conseils et répondent aux questions autour du monoxyde de carbone, par exemple : Comment éviter de se retrouver dans une situation inconfortable à la suite d'un appareil de cuisson en mauvais état ou une cheminée mal entretenue ? Comment réagir en cas d'intoxication au monoxyde de carbone ? Une vidéo de prévention a été réalisée sur ce sujet avec le soutien d'AG2R La Mondiale, partenaire de la FNSPF, ainsi que sur d'autres thèmes liés à la prévention.

▣ Voir le film de prévention
sur pompier.fr



LES SYMPTÔMES

Ils doivent vous alerter sur la présence de monoxyde de carbone.



PARTENAIRES ET MÉCÈNES

1 PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT de sapeur-pompier



Événement **UNE JOURNÉE À LA MSPF**

L'engagement des collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires de GRDF a été mis à l'honneur lors d'une journée de cohésion organisée à la Maison des sapeurs-pompiers de France le 05 octobre 2022. Plus de 140 volontaires ont pu y découvrir le rôle de la Fédération, de la DGSCGC et découvrir les dispositions relatives à leur engagement mises en place par GRDF.



Tour de France **CLUB DES PARTENAIRES**

Cette année encore, les sapeurs-pompiers de France étaient présents au sein de la Caravane du Tour de France et sur ses Fan Parks dès la ligne de départ à Copenhague. Citroën et Renault, les SDIS 51, 13 et 54 ont répondu présent pour le prêt de véhicules légers et utilitaires, SIRAC pour l'installation de rampes lumineuses et MSA Safety pour l'installation de casques sur les véhicules, AG2R LA MONDIALE pour la production de goodies éco-responsables, Leo Minor et Haix Schuhe côté équipements et Gallin-Desautel pour les extincteurs.



Prévention **FEUX DE FORÊTS ET VOLONTARIAT**

Nouveau partenaire de la FNSPF, la Confédération des Buralistes relaie notamment les campagnes de prévention des feux de forêts et de sensibilisation au volontariat de la FNSPF grâce à son solide maillage territorial.

2 FORMER ET SENSIBILISER la population



Prévention **FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT**

Cette année encore, AG2R LA MONDIALE s'est tournée vers les Unions Départementales de sapeurs-pompiers pour former les collaborateurs de ses entreprises clientes aux gestes qui sauvent. Des opérations de communication ont également été lancées régulièrement pour sensibiliser le grand public aux risques, notamment à vélo.

La FNSPF a également pu compter sur le soutien du dispositif « Terroirs Engagés » par AG2R LA MONDIALE, visant à valoriser les producteurs, artisans et commerçants sapeurs-pompiers volontaires. Elle participe également au déploiement de l'opération Pompy® depuis plusieurs années.



Prévention **FORMATION DES COLLABORATEURS**

Avec ce partenariat, la FNSPF a co-construit une formation de sensibilisation aux gestes qui sauvent en entreprise spécifique pour le Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Ces formations se sont parfaitement déroulées en 2022 grâce aux Unions Départementales de sapeurs-pompiers qui ont formé plus de 1 000 personnes.

+ de 1 000
personnes formées
aux comportements
qui sauvent



Dotation **SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC**

Pour la deuxième année de ce partenariat, Kidde a poursuivi la donation de détecteurs de fumée qui ont été utilisés par les sapeurs-pompiers lors d'animation grand public autour de la prévention incendie à l'occasion du Téléthon.





Action solidaire **COLLECTION 4 COULEURS SAPEURS-POMPIERS**

Une collection de stylos 4 couleurs inspirée par les sapeurs-pompiers de France a été produite par BIC et a connu un incroyable succès en 2022. L'opération est renouvelée en 2023 avec un nouveau coffret de 5 stylos arborant de nouveaux visuels inspirés des valeurs des sapeurs-pompiers.

Un reversement d'1€ par coffret vendu est effectué à la FNSPF.

Les experts de la FNSPF ont également contribué à mettre à jour « Cap'taine Prudence », un programme de prévention aux risques clé en main à destination des plus jeunes, et utilisable par les enseignants et les UDSP.



FOAD **UNE PLATEFORME DÉDIÉE AUX JSP**

Dans le cadre de ce nouveau partenariat, la Fédération a pu développer une plateforme de formation à distance des jeunes sapeurs-pompiers avec le soutien de la Banque Française Mutualiste.

Cette collaboration déjà très riche a également amené la FNSPF à collaborer avec la Banque Française Mutualiste et l'École Navale autour d'une étude scientifique portant sur les « conséquences sociales et sociétales et l'impact de la crise Covid-19 sur l'écosystème de la sécurité civile ».



IDentification d'Urgence

Innovation **FACILITER L'ACTION DES SAPEURS-POMPIERS**

La collaboration entre IDTAG a continué avec la promotion des dispositifs ID-U Santé, facilitant la prise en charge des victimes par les secours, et ID-U Patrimoine permettant une meilleure efficacité en intervention sur les bâtiments culturels. Cette collaboration consacre le rôle des sapeurs-pompiers dans l'urgence pré-hospitalière.



Prévention **OFFRES SAPEURS-POMPIERS**

Cette année encore, les adhérents de la Fédération ont pu bénéficier d'une remise sur certains produits Lifebox, ajoutée à un reversement d'une partie des bénéfices de ces ventes à la FNSPF.



Innovation

UNE TECHNOLOGIE AU SERVICE DES SP

Ce nouveau partenariat consacre la recherche d'innovation constante qui anime la Fédération. Shark Robotics s'associe aux sapeurs-pompiers de France en présentant ses robots pompiers et ses différentes technologies aux commissions spécialisées de la FNSPF et en intervenant lors de ses événements.



4 **SOUTENIR** nos projets solidaires



Mécénat

SOUTIEN À L'OPÉRATION POMPY®

Cette année encore, Air Liquide Santé France soutient l'opération Pompy® visant à adoucir la prise en charge des enfants victimes ou témoins d'accident, co-conçue entre les sapeurs-pompiers et des pédopsychiatres. Ce mécénat s'inscrit dans la collaboration entre nos deux structures autour de la prise en charge de la douleur.



Action solidaire **UNE MONTRE POUR LES SAPEURS-POMPIERS**

La montre « Courage » conçue par cet horloger du Doubs rendant hommage aux sapeurs-pompiers a connu un incroyable succès en 2022. Dotée d'outils de mesure des fréquences respiratoire et cardiaque, elle sera prochainement déclinée dans une version femme et une version facilitant le massage cardiaque.

De surcroît, LIP a choisi de soutenir les actions solidaires de la Fédération en reversant un pourcentage des ventes réalisées et de proposer un tarif préférentiel à nos adhérents.





Pompy

SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

www.pompy.fr



19€



**1 Pompy[®] ACHETÉ
= 1 Pompy[®] OFFERT
à un enfant**

pris en charge par les sapeurs-pompiers de
votre département !



Aidez les sapeurs-pompiers à équiper leurs véhicules de Pompy[®] ! Faites plaisir en offrant cette peluche réconfortante et adoucissez la prise en charge d'un enfant victime d'accident !

Homage

AUX DISPARUS EN SERVICE



Adjudant-chef
Willy VANGREVELINGHE (SPP)

CSP de Chauny (02)

Décédé le 4 janvier 2022



Caporal
Christophe ETTORI (SPP)

CS de Rizzanese (2A)

Décédé le 12 janvier 2022



Adjudant
Jean-Pierre LESSORT

CS de Saint-Denis (974)

Décédé le 9 juin 2022



Adjudant
Thomas ROCHER

SPP au CIS de la Couronne (16)
SPV au CIS de Baignes (16)

Décédé le 23 juin 2022



Adjudant
Frédéric COUDERC (SPP)

CSP de Libourne (33)

Décédé le 6 juillet 2022



Adjudant-Chef
Martial MORIN (SPV)

CIS de Tain-l'Hermitage (26)

Décédé le 25 juillet 2022



Capitaine
Pascal ALLAIRE (SPV)

CS de Saint-Lyphard (44)

Décédé le 5 août 2022



Sergent
Nicolas DEFROCOURT (SPV)

CS de Breteuil-sur-Noye (60)

Décédé le 8 octobre 2022



Lieutenant
Laurent DUPERTHUY (SPV)

CS de Saint-Gervais (74)

Décédé le 27 novembre 2022



Lieutenant
Denis Tirard Collet (SPV)

CS de Miribel-les-Échelles (38)

Décédé le 30 décembre 2022

LA BOÎTE À OUTILS



JE M'INFORME

Suivez l'actualité des sapeurs-pompiers de France dans la presse

→ « Soldats du feu Magazine »

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, par le biais de sa société d'édition, a conclu, le 1^{er} juillet 2020, un partenariat avec « Soldats du feu magazine », un bimestriel de 96 pages (format 18,7 cm x 26 cm), dans le but d'offrir aux sapeurs-pompiers, via leurs amicales, un support d'information professionnel, spécialisé et indépendant.

Plus d'informations sur les abonnements collectés : www.pompiers.fr



→ L'ASP mag

Créé en 2009, l'ASP mag, édité par les Éditions des sapeurs-pompiers de France (société d'édition dont la FNSPF est l'associé unique), est un quadrimestriel (32 p., format 21 x 29,7 cm) dédié essentiellement aux anciens sapeurs-pompiers. Quelques rubriques : Interventions, Découverte, Portrait, Histoire, Entretien, Livres...

Plus d'informations sur : www.pompiers.fr



JE ME FORME

Découvrez les ouvrages des Éditions des sapeurs-pompiers de France

**SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE**

Les Éditions

Les Éditions des sapeurs-pompiers de France, maison d'édition de la Fédération, proposent chaque année des ouvrages collectifs, manuels de formation, classeurs pédagogiques, cahiers d'activités, dépliants d'information mais aussi des supports numériques comme la FOAD ou l'Edoc5. Les collections proposées par les ESPF abordent les thèmes phares du monde sapeur-pompier tels que le secourisme, la formation JSP, la prévention grand public, l'opérationnel ou le sport. La richesse et la pluralité de leurs supports font des ESPF un véritable référent bibliographique et pédagogique du réseau sapeur-pompier.



→ Nouveaux manuels de formation JSP

Cette collection comporte quatre ouvrages correspondant aux cycles de formation. Elle est conforme à l'arrêté du 3 décembre 2021 et reflète les valeurs des sapeurs-pompiers portées par la Fédération.



→ La belle histoire des Jeunes sapeurs-pompiers de France

À travers ce recueil, c'est un hommage, une gratitude à tous ceux qui ont bâti les fondations de nos écoles actuelles et plus généralement à toutes celles et ceux qui œuvrent depuis tant d'années à consacrer tant d'énergie et de temps à former ces jeunes.



JE RESTE CONNECTÉ

Suivez l'actualité en temps réel sur **pompiers.fr** et sur les **réseaux sociaux** sapeurs-pompiers de France.



En écoutant les podcast
Cap'oral



37 PODCASTS
DISPONIBLES SUR



En lisant
Les Dossiers Web



12 THÉMATIQUES
À DÉCOUVRIR SUR
pompiers.fr



Fédération Nationale
SAPEURS / POMPIERS
DE FRANCE

Maison des sapeurs-pompiers

32 rue Bréguet
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 18 18

   | pompiers.fr